

La Ville de La Teste de Buch
s'est lancée dans une gestion différenciée des espaces verts pour

Plus de nature

INFORMATION

↳ Par respect pour l'écologie

↳ Pour conserver la biodiversité

↳ Pour le bien-être de tous

Édito



«L'écologie doit être abordée de manière globale et se retrouver dans chacune de nos décisions, de nos actions. Notre équipe a souhaité avoir une démarche éco-responsable dans le traitement des espaces verts de la Commune. La gestion différenciée a pour but d'entretenir chaque zone de manière spécifique, selon ses besoins, en respectant la faune et la flore. C'est une approche raisonnée de l'entretien des espaces verts, plus respectueuse de l'environnement et sans perte de qualité».

Patrick DAVET

Maire de La Teste de Buch
Conseiller Départemental de la Gironde

Ce livret fait écho au Plan de Gestion Différenciée des espaces verts communaux disponible dans son intégralité sur le site de la Ville. Il a vocation à sensibiliser chaque habitant aux principaux enjeux de la gestion différenciée.

Pourquoi une gestion différenciée ?

La Teste de Buch possède une superficie de 26 000 ha, comprenant 92 % d'espaces protégés au titre de différents périmètres de protection. Elle comprend une variété exceptionnelle de milieux tels des forêts, plages et dune littorale, zones humides, Prés Salés...

Ces espaces naturels participent à la qualité de vie et au bien-être de tous et abritent une biodiversité et des richesses écologiques importantes.

Garantir durablement la protection des paysages et du patrimoine naturel constitue un objectif majeur de la municipalité. À cette fin, le Plan de Gestion Différenciée représente un outil incontournable.

Suite à la loi Labbé, relative à l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires (plus généralement appelés pesticides) pour l'entretien des espaces verts, voiries, promenades et forêts... La Teste de Buch, en partenariat avec le SIBA, a mis en place un Plan de Gestion Différenciée afin de concilier un entretien environnemental des espaces verts, des moyens humains et du matériel disponible, avec un cadre de vie de qualité.

* L'évolution de la législation

2017 / Interdiction des pesticides chimiques pour l'État, les collectivités locales et les établissements publics.

Fin de la vente en libre-service des pesticides chimiques pour les particuliers.

2019 / Interdiction des pesticides chimiques pour les particuliers.

2022 / Interdiction des pesticides chimiques dans les cimetières et certains équipements sportifs.

2025 / Interdiction des pesticides chimiques sur les terrains de grands jeux dont l'accès est réglementé.

C'est quoi la gestion différenciée ?

① C'est faire le bon entretien, au bon endroit.

② Longtemps l'entretien des espaces verts a été considéré de façon homogène, tous les espaces étaient traités presque à l'identique : désherbage, tonte courte et régulière, fleurissement annuel.

③ La gestion différenciée a pour objectif d'adapter la nature des soins aux usages, à la fréquentation, au potentiel en termes de biodiversité et du rendu esthétique souhaité. C'est une réponse à plusieurs enjeux :

- **Environnementaux** : préserver la biodiversité des espaces naturels / supprimer les pollutions, herbicides, pesticides, bâches plastiques non biodégradables / gérer les ressources naturelles : économie d'eau, gestion des déchets verts.
- **Culturels** : valoriser l'identité des paysages communaux / mettre en valeur les sites de prestiges et patrimoniaux (Prés Salés, Ile aux oiseaux...) / diversifier et transmettre le savoir-faire de l'art du jardinier.
- **Sociaux** : améliorer le cadre de vie des habitants en mettant à leur disposition une diversité d'espace / éduquer le grand public à l'environnement.

Les axes principaux

ENHERBER PLUTÔT QUE DÉSHERBER

Les services techniques de la Ville souhaitent laisser l'opportunité à un enherbement spontané de s'installer sur certains sites afin d'adapter l'entretien, souvent très compliqué notamment sur des sols perméables, et de limiter le désherbage.

Les agents ne passent plus que la débroussailluse ou la tondeuse pour entretenir des espaces qui étaient auparavant traités chimiquement.

Tout le monde y gagne !

- Entretien réduit
- Absence d'herbicide
- Plus de vert, moins de béton
- Erosion des sols limitée
- Réponse au problème de ruissellement

PRÉSERVER LES RESSOURCES EN EAU

Pour réduire la consommation en eau et ainsi renforcer l'exemplarité de la Ville, le service Espaces Verts a systématisé le paillage des massifs floraux et diversifie toujours plus le fleurissement en utilisant davantage de prairies fleuries et de plantes vivaces et locales. Mieux adaptées au sol et au climat, elles sont plus résistantes au manque d'eau dans les situations sans arrosage.

Tout le monde y gagne !

- Fleurissement diversifié, plus robuste
- Favorise la biodiversité
- Source de nourriture pour les pollinisateurs
- Entretien minimum
- Moins d'arrosage
- Floraison très décorative

DES ESPACES VERTS TONDUS DIFFÉREMMENT

Plusieurs initiatives ont été lancées afin de protéger les sols et la biodiversité associée. Une des plus visibles est le développement de la fauche tardive et de la tonte différenciée.

Y Le fauchage tardif

Il consiste à couper la végétation une à trois fois par an selon la nature de l'espace. Cette pratique offre des zones de refuge pour la faune (sources de nourriture hivernale, protection des insectes qui nichent sous terre comme les abeilles sauvages...) et permet la régénération naturelle de ces espaces grâce à la montée en graine des plantes.

Y La tonte différenciée

Elle consiste quant à elle à adapter la hauteur et la fréquence de tonte à un espace et son utilisation. Cette pratique permet de délimiter des îlots de végétation et d'en faciliter l'accès.



Tout le monde y gagne !

- Absence de pesticide
- Origine naturelle
- Favorise la biodiversité
- Zone de refuge pour les animaux
- Paysage diversifié
- Réponse aux différentes utilisations
- Zone à caractère récréatif



3 Codes qualité pour une gestion adaptée

Un inventaire des sites a permis d'aboutir à une classification par codes.
3 types de zones ont été définis où l'entretien est adapté :

Code 1 - Espaces fonctionnels

↳ Des espaces de prestiges très soignés.

PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE



SQUARE ÉLISABETH SENTUC



TERRAIN DE SPORT DE CAZAUX



PLACE DANIEL MELLER



Code 2 - Espaces de transition

↳ Des espaces sollicitant moins de présence des équipes d'entretien.

MIQUELOTS



ABORDS DES AXES SECONDAIRES



Code 3 - Espaces naturels

↳ Des espaces rustiques, d'aspect naturel où les jardiniers accompagnent la nature.

PRÉS SALÉS OUEST



LA CORNICHE / PYLA-SUR-MER





Pour plus d'informations
consultez le Plan de Gestion Différenciée
sur www.latestedebuch.fr
ou via ce QRcode :

